



SHERPA  
Rural Science-Society-Policy  
Interfaces

# UNE VISION POUR LES ZONES RURALES

SHERPA Position Paper

## VISION À LONG TERME POUR LES ZONES RURALES : CONTRIBUTION DE 20 PLATEFORMES SCIENCE-SOCIÉTÉ-POLITIQUE

**SHERPA DOCUMENT DE POSITION**

**PLATEFORME REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR**

Version 19.10.2020

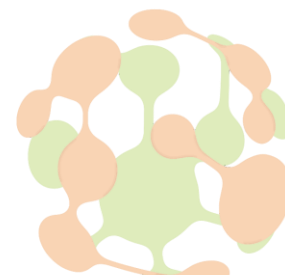
### Contacts

**Animateur** Jean-Pierre ROLLAND

**Coordinateur** Samuel FERET

Avec les contributions de Tristan BERCHOUX et Mélanie RÉQUIER DESJARDINS

Page | 1



**Table des matières**

**1. Introduction ..... 3**

**2. Principales références scientifiques ..... 3**

**3. Résumé des résultats de la méthode DELPHI ..... 5**

    3.1. Défis et opportunités dans les vingt prochaines années..... 5

    La pression urbaine et l’artificialisation des espaces naturels et des terres agricoles ..... 5

    Un vieillissement accru de la population et un déficit croissant des populations jeunes dans les zones rurales ..... 6

    L’adaptation au changement climatique ..... 6

    L’adaptation de l’activité et des emplois aux nouvelles demandes sociétales ..... 6

    La pauvreté dans les zones rurales et la qualité de vie ..... 7

    Un accès équitable aux services dans les espaces ruraux y compris concernant le numérique ..... 7

    3.2. Quel avenir désirable pour les espaces ruraux en région Provence-Alpes-Côte d’Azur ? ..... 7

    Repenser les mobilités et sédentarités dans les espaces ruraux..... 7

    Créer les activités et les métiers de demain dans les zones rurales..... 9

    Gérer, conserver et valoriser un capital naturel régional unique .....11

    3.3. De nouveaux outils et modes de gouvernance pour accompagner les transitions économiques et écologiques dans les zones rurales .....12

**Annexe 1 – Liste des participants à la plateforme et des autres parties prenantes externes .. 15**

    Membres de la Plateforme Région Provence Alpes Côte d’Azur .....15

    Parties prenantes externes.....15

**Annexe 2 - Bibliographie ..... 17**

## 1. Introduction

En région Provence Alpes Côte d'Azur, les espaces ruraux<sup>1</sup>, confrontés aux évolutions démographiques, aux changements climatiques et à la crise sanitaire de la Covid-19, connaissent des transitions sociales, démographiques, économiques et écologiques qui vont s'accroître à l'horizon 2030-40.

Depuis les années 2000, on constate un repeuplement des espaces ruraux du fait de la périurbanisation et du dynamisme démographique des communes rurales isolées. Toutefois, la croissance démographique ralentit depuis une dizaine d'années, le double effet du déficit de naissances et d'une population vieillissante s'accroît.

Les effets des changements climatiques auxquels la région Provence Alpes Côte d'Azur est déjà confrontée vont s'accroître dans les vingt prochaines années et impacter notamment les espaces naturels et les secteurs du tourisme et de l'agriculture.

La crise de la Covid-19 que nous traversons aura sans doute des impacts durables sur la situation sociale et économique dans la région, sur la nature des emplois, sur l'accès aux services ou encore sur les mobilités.

Tenant compte de ce contexte, la plateforme a identifié quatre grandes problématiques, piliers d'une vision de la ruralité ou plutôt des ruralités de la région Provence Alpes Côte d'Azur à l'horizon 2030-40 :

- **Repenser les mobilités et les sédentarités dans les espaces ruraux**, en lien avec les évolutions démographiques, la recherche d'une meilleure qualité de vie, le développement du tourisme, la demande de logement, la hausse du prix du foncier, le développement du numérique, la gestion des espaces et ressources naturels...
- **Créer les activités et les métiers de demain dans les zones rurales**, adaptées aux évolutions démographiques, aux nouvelles attentes sociétales, aux effets du changement climatique et de la Covid-19
- **Gérer, conserver et valoriser un capital naturel régional unique**, source de bien-être et d'emploi, mais confronté à la fois aux pressions anthropiques et aux changements climatiques
- **Des outils et des modes de gouvernance pour accompagner les transitions économiques et écologiques dans les zones rurales**

Mots-clés : agriculture, changement climatique, capital naturel, démographie, économie rurale, économie de proximité, emploi, gouvernance, mobilité, essor du numérique, gestion des ressources naturelles, qualité de vie, ruralité, sédentarité, services, territoires ruraux, tourisme

## 2. Principales références scientifiques

La région Provence Alpes Côte d'Azur est fortement urbanisée et se densifie, mais sa population est inégalement répartie. Les espaces urbains progressent via l'absorption des espaces ruraux (périurbanisation) et une artificialisation progressive des terres agricoles et des espaces naturels. Il existe de fait un continuum des territoires et les relations entre eux, notamment entre espaces ruraux et urbains, sont essentielles et sources de nombreuses réciprocitys. Les espaces ruraux qui représentent 71 % du territoire sont très divers impliquant des contraintes et opportunités parfois communes, mais aussi souvent spécifiques.

Depuis les années 2000, on assiste à un repeuplement des espaces ruraux, lié en partie à la recherche d'une meilleure qualité de vie et de logements plus abordables. Toutefois, depuis une dizaine d'années, on y constate un ralentissement de la croissance démographique qui devrait se poursuivre et témoigne d'une

---

<sup>1</sup> Commune de faible densité située hors d'un pôle d'emploi urbain, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1379802>

baisse d'attractivité de la région, mais aussi de l'encadrement de l'artificialisation des terres par les documents d'urbanisme qui limite l'installation dans les espaces ruraux.

. Le vieillissement de la population en cours va s'accroître avec l'arrivée des générations de babyboomers. Parallèlement, le déficit de jeunes va augmenter à horizon 2030 notamment dans les zones rurales, avec une diminution de la population en âge de travailler. En conséquence, le ratio de dépendance économique<sup>2</sup> va se dégrader sensiblement.

Les espaces naturels qui représentent 75 % du territoire régional abritent une biodiversité exceptionnelle, en particulier dans les zones rurales. Ce capital naturel est un atout fort en termes d'attractivité, il fournit des services à la collectivité et est source d'emplois. Or, ces espaces naturels (y compris les forêts et les terres agricoles) et les ressources en eau sont mis en péril par l'artificialisation des terres, par la concurrence foncière et par les modes de production intensifs notamment dans les plaines et « le moyen pays ». De plus, la région Provence Alpes Côte d'Azur, comme tout le pourtour méditerranéen est fortement impactée par les effets des changements climatiques qui vont s'accroître à horizon 2030 et 2050. Ces impacts sont particulièrement importants sur la biodiversité, les ressources en eau, la forêt, les secteurs de l'agriculture et du tourisme et impliquent la mise en œuvre de politiques d'atténuation et d'adaptation cohérentes.

L'activité régionale est marquée par une prédominance des services. Cela est particulièrement vrai dans les espaces ruraux, du fait de l'importance du secteur du tourisme mais aussi des services publics, alors que les industries sont peu présentes. Le secteur agro-alimentaire reste également un secteur important économiquement et en matière d'aménagement du territoire, même si comme partout en France le nombre d'exploitations continue de diminuer. Le taux d'emploi est particulièrement élevé en zone rurale, mais les emplois y sont souvent plus précaires (emplois saisonniers et niveau de formation faible). La pluriactivité liée notamment à la saisonnalité y est très développée, en particulier dans les zones touristiques. Le secteur du tourisme et de l'agriculture sont confrontés à de multiples enjeux économiques, sociaux et environnementaux et doivent s'adapter notamment aux effets du changement climatique et à de nouvelles demandes sociétales (qualité de vie, retour à la nature, développement durable...) que la crise de la Covid-19 semble accentuer. L'importance de l'économie de proximité, y compris dans le champ de l'économie sociale et solidaire, est une autre particularité des espaces ruraux. C'est une source d'activité en progression du fait notamment du développement du statut d'auto-entrepreneur. Il existe aussi de fortes opportunités dans le secteur des services à la personne (cf. *silver economy*) et de « l'économie verte ».

La pauvreté en Provence Alpes Côte d'Azur est relativement élevée, notamment dans les espaces ruraux où les revenus sont plus faibles. Elle touche principalement les jeunes, les personnes isolées et les familles monoparentales et s'est accentuée avec la crise de la Covid-19. Des revenus plus faibles mais aussi la part importante des minimas sociaux dans ces revenus peuvent aussi témoigner d'un choix de vie. De plus, d'après les membres de la plateforme, les espaces ruraux semblent avoir été beaucoup plus résilients que les villes lors du confinement. Cela témoigne d'une cohésion sociale et d'une participation à la vie sociale et citoyenne plus riche qu'en ville. De fait, les réseaux de solidarité se sont montrés très réactifs.

Le cadre de vie et la qualité de vie sont des atouts majeurs pour les zones rurales dans un contexte de demande citoyenne croissante en termes de bien être, de retour à la nature ou de développement durable, que la crise de la Covid-19 accentue. Outre le capital naturel, chaque territoire est porteur d'un capital culturel et social matériel et immatériel qui contribue à la richesse des relations sociales sur ce territoire. Renforcer l'attractivité des territoires ruraux suppose aussi la mise à disposition de services adaptés aux différentes populations. Si les espaces ruraux de la région Provence Alpes Côte d'Azur bénéficient d'un accès à une offre en équipements et services plus diversifiée qu'ailleurs, cet accès est très inégal selon les territoires, avec des populations isolées et très éloignées de ces services. De plus, la crise sanitaire a montré la fragilité de l'accès à ces services, y compris culturels et commerciaux, notamment dans ces zones isolées où les services publics de proximité disparaissent progressivement.

---

<sup>2</sup> Rapport entre la population des jeunes et des personnes âgées (moins de 20 ans et 60 ans et plus) et la population en âge de travailler (20 à 59 ans).

Outre les réseaux de solidarité évoqués précédemment, l'essor du numérique a en partie permis de répondre à ces difficultés. Il est devenu un enjeu majeur pour l'attractivité des territoires ruraux. Une connexion haut débit est devenue un préalable pour attirer notamment les populations plus jeunes. Elle favorise l'emploi via le développement du travail à distance, l'émergence de nouvelles formes de travail collaboratif et est source de compétitivité pour de nombreux secteurs. Cependant, le développement du numérique, outre les problèmes d'accès techniques, est confronté à une fracture numérique pour une partie de la population et pose la question de l'acceptation ou du refus de cette nouvelle technologie par les habitants des territoires ruraux, tant en matière de déconnexion que d'impact sur le paysage.

### 3. Résumé des résultats de la méthode DELPHI

Pour élaborer ce *Position Paper*, nous avons procédé en plusieurs étapes qui ont été très impactées par la crise sanitaire (aucune réunion en présentiel n'a ainsi pu être organisée) :

- Un travail de recherche en bureau qui a permis une première identification des tendances à long terme, des opportunités et des défis pour les espaces ruraux de la région Provence Alpes Côte d'Azur (jusqu'en mai 2020) ;
- L'envoi d'un questionnaire auprès des membres de la plateforme et des experts externes de la région en juin (20 personnes), reprenant les principaux items proposés par Ecorys. La majorité des enquêtés ont préféré être interviewés que répondre en ligne et très peu ont abordé à la question de « l'avenir désirable » ;
- Une visio-conférence a été organisée le 16 septembre et a rassemblé 17 membres de la plateforme et experts externes. Elle a permis des échanges très denses et fructueux sur le *Discussion paper* et sur l'élaboration du *Position paper* ;
- L'élaboration et la diffusion d'un draft de *position paper* sur la base du *discussion paper* et des échanges en visio-conférence (16 septembre - 3 octobre) ;
- Une seconde visio-conférence le 12 octobre (7 personnes) complétée par 7 interviews pour échanger et valider le *position paper* ;
- La finalisation du *position paper* sur la base de ces échanges.

Il faut souligner deux particularités aux travaux menés dans le cadre de la plateforme de la région Provence Alpes Côte d'Azur :

- Le choix de dépasser les sept thématiques proposées initialement pour développer quatre problématiques transversales ;
- La forte implication de la Région Provence Alpes Côte d'Azur dans les travaux de la plateforme SHERPA, qui contribuent à alimenter ses réflexions sur la ruralité dans le contexte d'élaboration des programmes opérationnels des fonds européens (FEADER, FEDER, FSE).

#### 3.1. Défis et opportunités dans les vingt prochaines années

A partir de l'analyse des grandes tendances mises en évidence, des réponses au questionnaire et des échanges lors de la première visioconférence, plusieurs défis sont apparus clairement et ont permis d'identifier quelques priorités concernant l'avenir des espaces ruraux :

#### La pression urbaine et l'artificialisation des espaces naturels et des terres agricoles

En région Provence Alpes Côte d'Azur, l'étalement urbain est plus rapide que la croissance de la population. De fait, l'accélération de la périurbanisation se traduit par une progression rapide et massive des espaces

artificialisés au détriment des espaces naturels et des terres agricoles. Outre les impacts sur la biodiversité, les ressources en eau et sur la production agricole, cette pression urbaine se traduit par une hausse du prix du foncier rendant difficile de nouvelles installations en agriculture et limitant l'attractivité des espaces ruraux en matière d'habitat. Les emplois étant aujourd'hui concentrés dans les villes, cette pression a également des conséquences sur les mobilités entre les territoires urbains et les espaces ruraux.

Stopper l'artificialisation des terres agricoles et des espaces naturels est ainsi une priorité ayant des implications fortes en termes d'aménagement du territoire et de gestion des conflits d'usage de ces espaces. La gestion des mobilités, y compris en limitant les déplacements pendulaires domicile-travail, est une seconde priorité.

## **Un vieillissement accru de la population et un déficit croissant des populations jeunes dans les zones rurales**

Attirer des populations jeunes dont le déficit va continuer à s'accroître est la priorité majeure des espaces ruraux en termes de vitalité sociale et économique et suppose de développer un environnement attrayant correspondant aux attentes de ces populations (emploi, services de petite enfance, accès au numérique, logement...)

Etant donné l'accentuation du vieillissement de la population avec l'arrivée des baby-boomers, la prise en charge des personnes âgées est une autre priorité pour les zones rurales. Elle est source d'opportunités d'emplois avec le développement de la *silver economy* (services de santé, services à la personne, logements adaptés, ...).

## **L'adaptation au changement climatique**

Les effets du changement climatique déjà très prégnants dans la région vont s'accroître dans les vingt ans à venir (hausse des températures, diminution des précipitations, multiplication des épisodes climatiques intenses...). L'impact de ses changements touchent plus particulièrement la gestion des ressources en eau, les forêts, la biodiversité, le secteur agricole et le secteur du tourisme. Au-delà des contraintes que ces changements imposent, ils sont sources d'opportunités à travers les adaptations nécessaires créatrices d'innovations et d'emplois nouveaux.

Ici, les priorités sont nombreuses mais il s'agit globalement de mettre en place des stratégies d'atténuation et d'adaptation adéquates, en particulier concernant les secteurs de l'agriculture et du tourisme et plus généralement la préservation et la gestion des espaces et des ressources naturelles (eau, forêts, biodiversité), via des modèles de développement plus résilients et plus durables.

## **L'adaptation de l'activité et des emplois aux nouvelles demandes sociétales**

Une des spécificités des espaces ruraux est l'importance de l'économie de proximité basée sur le développement d'activités en lien directs avec les territoires. Ainsi, comme évoqué précédemment l'économie et l'emploi dans les espaces ruraux reposent dans une grande mesure sur le secteur des services, du fait de l'importance du tourisme, mais également des services de proximité.

Concernant le secteur du tourisme, outre la nécessaire adaptation au changement climatique, il doit prendre en compte conjointement, le choc que constitue la crise de la Covid-19 avec la réduction du nombre de touristes étrangers et les nouvelles attentes sociétales que cette même crise sanitaire semble renforcer (retour à la nature, respect et préservation de la nature, tourisme familial, local, éthique...). Le secteur agricole, autre secteur phare dans les zones rurales, doit quant à lui faire face à la pression foncière, aux effets du changement climatique, au renouvellement des générations, mais aussi à ces nouvelles attentes sociétales (circuits courts, alimentation saine et de qualité, absence de pesticides...). Il s'agit également de promouvoir l'économie de proximité y compris l'économie sociale et solidaire (services à la personne, commerces, artisanat...) et l'économie verte.

La priorité est donc au développement d'une économie rurale plus durable et plus résiliente, qui invente les métiers de demain répondant aux attentes sociétales. Un tel développement repose sur un environnement favorable au maintien et à la création d'emplois dans les zones rurales, y compris en termes de formation, dans un contexte économique et social difficile du fait de la crise sanitaire.

### **La pauvreté dans les zones rurales et la qualité de vie**

La pauvreté touche particulièrement la région Provence Alpes Côte d'Azur en ville comme dans les campagnes et concerne les jeunes, les familles monoparentales et les personnes seules souvent âgées. Dans les zones rurales les revenus sont généralement plus faibles du fait d'emplois plus précaires et de niveaux de formation souvent plus bas, mais le niveau de vie peut y être meilleur qu'en ville. La crise sanitaire, tout en accentuant cette précarité, a aussi montré la résilience des espaces ruraux. Les inégalités y sont plus faibles, la participation sociale et la vie citoyenne plus riches, contribuant à une plus forte cohésion sociale. La qualité de vie, témoin de modes de vie singuliers, est un atout fort des espaces ruraux. Elle répond aux attentes et aux besoins des différentes populations (résidents de longue date, nouveaux arrivants, touristes) et se doit d'être préservée.

Outre la préservation des espaces naturels déjà évoqués, les priorités concernent ici l'amélioration du statut et de la rémunération des emplois les plus précaires et notamment des emplois saisonniers dans le tourisme et l'agriculture et la valorisation de la pluriactivité. Une bonne qualité de vie suppose aussi une gestion adaptée des conflits d'usage des espaces ruraux par les différentes populations et la promotion du bien vivre ensemble. Il s'agit également de promouvoir le capital culturel et social des territoires ruraux.

### **Un accès équitable aux services dans les espaces ruraux y compris concernant le numérique**

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose d'un accès à une offre en équipements et services plus diversifiée qu'ailleurs, y compris dans ses espaces ruraux, cependant cet accès est inégalement réparti sur le territoire, avec un déficit dans les zones les plus isolées. Dans un contexte de déprise des services publics de proximité, le développement d'une approche territoriale adaptée et la coopération entre les territoires devraient permettre de mieux répondre aux différentes attentes des résidents et des touristes et d'être plus efficient. L'essor du numérique peut également contribuer à un meilleur accès aux services à condition d'une réelle inclusion numérique et en respectant aussi le droit à la déconnexion.

La priorité ici est donc d'assurer un accès équitable aux services les plus essentiels en s'appuyant sur une démarche territoriale coopérative et en promouvant un accès adapté et volontaire au numérique.

## **3.2. Quel avenir désirable pour les espaces ruraux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ?**

Lors de la première visio-conférence, les membres de la plateforme ont souligné l'importance de privilégier une approche transversale, que permet difficilement le choix de sept thématiques. Quatre problématiques transversales ont été identifiées qui constituent les grands axes « d'un avenir désirable » pour les espaces ruraux en Région Provence Alpes Côte d'Azur. La quatrième problématique relative à la gouvernance, couvre les stratégies et outils à mettre en œuvre pour répondre aux priorités et fait l'objet du point 3.3.

### **Repenser les mobilités et sédentarités dans les espaces ruraux**

Les évolutions démographiques, la pression urbaine, les nouvelles demandes sociétales, le développement du tourisme et aujourd'hui l'accès au numérique, conduisent à repenser les sédentarités et les mobilités dans les espaces ruraux. Il s'agit à la fois de préserver une qualité de vie et un « art de vivre » propres à ces espaces ruraux, d'en améliorer l'attractivité et de **gérer les relations, les réciprocitys entre les zones**

**rurales et urbaines.** Si on ne peut penser le rural sans tenir compte des villes, il convient de souligner que le rural est pluriel, il faut donc plutôt parler de ruralité, ce qui implique des réponses souvent locales à des situations particulières et donc de promouvoir les approches territoriales.

Plusieurs enjeux ont été ici identifiés comme majeurs par les membres de la plateforme :

- Pour favoriser la vitalité des communes rurales il est indispensable d'y **attirer des populations plus jeunes**. Cela implique de questionner les conditions d'accueil qui rendraient les espaces ruraux plus attractifs pour ces populations. Il s'agit en particulier de donner l'accès à des services adaptés aux attentes de ces populations, en particulier en termes de logement qui est souvent la première raison de l'installation, mais aussi en termes d'éducation et de services à la petite enfance. Il s'agit aussi de fournir un environnement favorable à la création d'emplois, via notamment des réseaux d'acteurs dynamiques, des appuis aux jeunes porteurs de projet et à travers le développement du numérique. Enfin, l'offre culturelle est également une attente forte pour ces nouveaux résidents.

Plus globalement l'accès à des services et à des équipements de qualité et équitables est un point essentiel pour l'attractivité des espaces ruraux. Or, la disparition progressive des services publics de proximité est souvent vécue comme un abandon. Il est donc indispensable de stopper ou de limiter ce processus et de renforcer les initiatives visant à pallier ces fermetures (Maisons de services au public, espaces France services, délégation de service public à des commerces de proximité, points multiservices ...). Par ailleurs, l'essor du numérique avec la dématérialisation des services publics et la généralisation des open data peut aussi favoriser l'accès à certains services essentiels, y compris de santé, mais aussi aux services culturels et commerciaux pour une grande majorité des usagers, notamment dans les territoires isolés.

- **Renforcer la qualité de vie dans les espaces ruraux** est un autre enjeu majeur en termes d'attractivité et de vitalité des communes rurales. Outre l'accès aux services évoqués précédemment, il s'agit aussi de préserver un capital naturel (cf. point suivant p. 11) unique, mais également de promouvoir le capital culturel et social des territoires ruraux. Habiter en zone rurale, c'est aussi adopter un mode de vie différent. La vie sociale et l'implication citoyenne y sont plus riches, les réseaux de solidarité plus réactifs, mais souvent les populations qui y résident se sentent délaissées.

Sur la base de ce capital culturel et social, il s'agit de **réinventer une « appartenance aux territoires et une ruralité positive »**. Ceci passe par le soutien à la création des lieux de rencontre et de convivialité dans les communes qui favorisent le « bien vivre » entre les générations et entre résidents de longue date, nouveaux arrivants et touristes, contribuant à atténuer les conflits. Ces lieux de vie peuvent être hybrides à vocation commerciale mais aussi sociale et fournir des services publics (café, bistrot de pays, AMAP, épiceries solidaires, foyers...). Il s'agit aussi de renforcer la participation citoyenne à la vie des communes (cf. 3.3.).

- Le territoire rural est pour beaucoup synonyme d'isolement, or la région dans son ensemble est un continuum des territoires, allant des communes isolées jusqu'aux métropoles, en passant par des zones périurbaines. La prise en compte des relations entre ces différents territoires, notamment en matière de transport, mais également d'échanges est donc essentielle. Ainsi, dans la région les emplois sont concentrés dans les grandes aires urbaines, or de nombreux citoyens s'éloignent des villes en raison du coût du logement et pour trouver une meilleure qualité de vie. Cela se traduit par de fortes mobilités au sein de grands systèmes urbains organisés en réseaux auxquels sont reliés une grande partie des espaces ruraux.

Il est indispensable de **poursuivre le désenclavement des zones les plus isolées, faciliter et améliorer la qualité des transports et des mobilités** entre les différents territoires en **privilégiant le développement des modes transports plus doux et l'intermodalité** pour diminuer la production de GES.

Il faut aussi à **terme limiter les déplacements**, en particulier les déplacements pendulaires, en développant l'emploi dans les zones rurales et en relocalisant certaines activités. L'accès au



numérique, en favorisant la création de nouveaux emplois délocalisables avec le développement du télétravail, et la crise de la Covid-19 en requestionnant des modèles économiques très extravertis (exportations de produits agricoles, importation de main d'œuvre et tourisme étranger), contribuent déjà à cette relocalisation et transforment aussi les modalités d'échange de biens et services entre les territoires (cf. circuits courts, tourisme local...).

- L'essor du numérique et l'accès à haut débit sont devenus un enjeu crucial pour le développement et l'attractivité des espaces ruraux et notamment des communes isolées. L'usage des nouvelles technologies est source de compétitivité pour les entreprises et favorise, via la dématérialisation des services publics et la généralisation de l'open data, l'accès à ces services, y compris de santé, mais aussi aux services culturels et commerciaux. La crise de la Covid-19 a d'ailleurs confirmé l'intérêt du digital, notamment à travers la continuité de l'accès aux services à distance et le développement du télétravail. Le développement des tiers-lieux (Espaces de coworking, fablabs, working café...) apparaît comme une opportunité pour redynamiser l'économie locale et recréer du lien social, même si la faible densité de ces territoires rend leur équilibre plus complexe à trouver.

Toutefois, en dehors des contraintes techniques liées à la géographie de la région, le développement du numérique est confronté d'une part, à l'existence d'une fracture numérique, d'autre part, à un désir de non connectivité pour une partie de la population. Dès lors, les territoires ruraux pourraient devenir « **des laboratoires d'acceptabilité du numérique** ». Le numérique peut ainsi être un vecteur d'innovation sociale et territoriale à travers notamment le développement de « villages intelligents » (smart villages). Il s'agit, comme le défend l'association ADRETS<sup>3</sup>, de développer une « démarche coconstruite entre acteurs d'horizons variés, combinant les ressources et compétences locales, et mobilisant éventuellement les outils numériques pour répondre aux défis ruraux actuels et à venir sur la mobilité, la gouvernance, la citoyenneté, l'environnement, la qualité de vie ou encore l'économie »

### Principales propositions

- . Attirer des populations plus jeunes, dans les territoires ruraux.
- . Renforcer la qualité de vie et réinventer une appartenance aux espaces ruraux et une ruralité positive
- . Faciliter et améliorer la qualité des transports et des mobilités entre les différents territoires, en privilégiant le développement des modes transports plus doux et l'intermodalité tout en limitant à terme les déplacements
- . Faire des zones rurales des laboratoires d'acceptabilité du numérique

### Créer les activités et les métiers de demain dans les zones rurales

L'attractivité des zones rurales dépend aussi du développement économique et des opportunités d'emplois qui répondent aux transitions en cours ainsi qu'aux nouvelles attentes sociétales. Les effets des changements climatiques, la concurrence internationale, les évolutions démographiques sont des contraintes que les différents secteurs d'activités se doivent de prendre en compte et ils l'ont déjà fait, mais ce sont aussi des sources d'opportunités à saisir. La crise de la Covid-19 que nous traversons actuellement a renforcé et accéléré des évolutions en cours, mais requestionne certains choix, notamment en termes de (re)localisation des activités.

- Pour chaque territoire, il s'agit donc de repenser les écosystèmes économiques existant pour créer les activités et les métiers de demain. Comme le propose le Conseil Economique, Social et

<sup>3</sup> : ADRETS, Smart Village, janvier 2020

Environnemental (CESE), il s'agit de **faire un diagnostic territorial du tissu économique local**, mettant en exergue les compétences et les savoir-faire à valoriser, les besoins à satisfaire, les opportunités à saisir et les connexions entre les différents secteurs d'activités à renforcer.

- La vie dans les villages ruraux dépend en grande partie de l'économie de proximité (commerces, artisanat, TPME, services à la personne, services culturels...). Elle est considérée (par le CESE), comme "une réponse aux défis majeurs de la société française". Elle est source d'emplois et d'activité. Elle est en lien direct avec le territoire en valorisant le patrimoine et les savoir-faire locaux, en utilisant les ressources matérielles et humaines locales. Enfin, cette économie de proximité a une forte utilité sociale : elle fournit de nombreux services essentiels et offre des lieux de convivialité et d'échanges, générant du lien entre générations et/ou populations. Avec le vieillissement de la population, il existe **de fortes opportunités en termes de services à la personnes** (*silver economy*), alors que l'installation de populations plus jeunes nécessite une offre de services adaptée (jeune enfance, services culturels...). **Le soutien à l'économie de proximité est donc central et nécessite des outils de financement adaptés qui prennent en compte cette utilité sociale généralement mal ou pas rémunérée.**
- **La question agricole doit être traitée de manière transversale et intégrée, de la fourche à la fourchette et même au compost.** Il s'agit de développer des systèmes agricoles et alimentaires territorialisés durables qui répondent à de multiples défis : le renouvellement des générations ; la dépendance à une main d'œuvre importée qui fragilise le secteur durant la crise sanitaire et pose la question de la gestion sociale de la main d'œuvre agricole ; la forte chute du nombre d'exploitations du fait des départs en retraite et de la pression foncière liée à l'artificialisation des terres ; la prise en compte de fortes contraintes naturelles et l'adaptation aux changements climatiques (gestion du risque climatique, accès à l'eau d'irrigation, adaptation des cultures) ; la pluriactivité et la diversification des productions, la viabilité économique et la résilience aux crises de production.

Il s'agit aussi de répondre aux nouvelles attentes sociétales en termes de respect de l'environnement et de bonne gestion des ressources naturelles, de consommation de produits sains et de qualité (y compris dans la restauration collective et concernant l'activité de transformation), de promotion des produits locaux via : le développement des marques de qualité officielles et de l'agriculture biologique, la promotion des circuits courts et la mise en œuvre de projets alimentaires territoriaux qui favorisent la promotion de l'agriculture locale et limitent la dépendance aux importations de produits alimentaires. La crise de la Covid-19 a d'ailleurs montré les vulnérabilités d'une agriculture trop tournée vers l'extérieur.

- **Le secteur du tourisme est un secteur fédérateur dans de nombreux territoires ruraux** où il est le premier fournisseur d'emplois directs et contribue à de nombreux emplois indirects dans les activités connexes. Il est très impacté par la crise de la Covid-19 et doit aujourd'hui s'adapter à des changements majeurs. Il s'agit, sur chaque territoire, de progressivement changer de modèle et de proposer une nouvelle offre touristique qui réponde aux effets des changements climatiques (en montagne, mais aussi sur la Côte et dans le « moyen pays ») ; à la baisse du tourisme étranger qui pourrait perdurer ; aux nouvelles formes de tourisme (personnes âgées, tourisme familial, tourisme culturel, tourisme local...) et aux exigences des touristes en termes de préservation de l'environnement et de développement durable. Cette offre doit privilégier la mise en valeur durable d'un patrimoine naturel, historique et culturel unique.
- Outre les nouvelles activités et les nouveaux métiers à créer dans ces deux secteurs pour s'adapter aux transitions en cours, les espaces ruraux doivent aussi **appuyer le développement de l'économie verte et de l'économie circulaire** (la transition agroécologique, la gestion des déchets, la production d'énergie renouvelable et l'isolation des logements), mais également **de l'économie sociale et solidaire** déjà fortement implantée dans les zones rurales. Ce sont des sources importantes d'activités et d'emplois nouveaux. Le développement du numérique peut être

aussi un formidable atout pour le développement de l'activité dans les espaces ruraux. Il est source de compétitivité et d'innovations et favorise l'emploi via le développement du travail à distance et l'émergence de nouvelles formes de travail collaboratif.

- La pluriactivité liée à la saisonnalité est une spécificité des emplois dans les zones rurales les plus touristiques. Si elle peut être source de précarité, elle constitue un levier important du dynamisme local en permettant le maintien de l'activité sur le territoire et en valorisant des activités moins rémunératrices (activités sportives, culturelles, sociales...). La pluriactivité est souvent source d'innovation, peut être un mode transitoire d'installation et favorise l'insertion des jeunes au marché du travail. **Le statut particulier des saisonniers et des pluriactifs doit être renforcé et être plus protecteur pour contribuer à améliorer l'attractivité des territoires ruraux** et le traitement des travailleurs. Ce statut devrait bénéficier d'un régime particulier dans le cadre du projet de réforme de l'assurance chômage.
- Pour accompagner ces transitions, créer les activités et les emplois de demain, **développer une offre de formation adaptée aux différentes opportunités d'emplois est un enjeu majeur**. Elle devrait être élaborée avec l'ensemble des acteurs concernés, sur la base du diagnostic territorial.

### Principales propositions

- . Réaliser des diagnostics territoriaux du tissu économique local
- . Soutenir l'économie de proximité via des outils de financement valorisant l'utilité sociale de cette économie
- . Développer des systèmes agricoles et alimentaires territorialisés durables
- . Changer de modèle touristique et proposer une nouvelle offre touristique
- . Appuyer le développement de l'économie verte, de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire, sources d'activités et d'emplois nouveaux
- . Renforcer le statut particulier des saisonniers et des pluriactifs pour contribuer à améliorer l'attractivité des territoires ruraux
- . Développer une offre de formation territorialisée adaptée aux différentes opportunités d'emplois

### Gérer, conserver et valoriser un capital naturel régional unique

La région Provence Alpes Côte d'Azur bénéficie d'un capital naturel unique qui contribue à l'attractivité des espaces ruraux tout en offrant de nombreux services aux communautés rurales. Or, ce capital naturel fait l'objet d'une forte pression anthropique, notamment du fait de l'extension urbaine, de modes de production intensifs et est confronté aux effets des changements climatiques.

- La préservation et la restauration des continuités écologiques constituent ainsi un enjeu essentiel pour le maintien de la biodiversité régionale. Comme le prévoient aujourd'hui les documents d'aménagement du territoire, il convient de **stopper l'artificialisation des espaces naturels et des terres agricoles et d'accompagner la dynamisation du foncier** (en favorisant notamment l'installation et la transmission des terres agricoles). Par ailleurs, l'agriculture **adoptera des modes de production encore plus respectueux de l'environnement**, afin de limiter la pollution de l'eau et de la terre et ses impacts sur la biodiversité.
- Les changements climatiques dont les effets vont s'accroître à horizon 2030 et 2050, vont impacter durablement la biodiversité, la forêt et à plus long terme les ressources en eau. Outre, les efforts en matière de **limitation de la production de GES** dans une région fortement émettrice, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles contribuent aussi à lutter contre les effets

du changement climatique. **Des politiques d'adaptation déclinées sur chaque territoire** sont ici indispensables, en s'appuyant en particulier sur les travaux du Groupe régional d'experts sur le climat (GREC-Sud) et sur les parcs naturels régionaux qui ont notamment comme mission de préserver la biodiversité et les espaces naturels.

- Le patrimoine naturel territorial doit être considéré comme un bien commun. Il fournit de multiples services écosystémiques nécessaires au développement des espaces ruraux et urbains et au bien-être de leurs habitants : eau, production alimentaire, énergie, paysages, régulation climatique. Ce patrimoine naturel est à la base d'activités spécifiques comme l'agriculture et le tourisme. Or, une de ces services sont aujourd'hui gratuits. **La préservation du capital naturel et la valorisation de ces services sont donc indispensables** pour l'avenir des espaces ruraux. Il s'agit en particulier d'imaginer des mécanismes **de valorisation des aménités environnementales positives** (paysage, bien-être, régulation climatique, biodiversité...). On peut également envisager des réciprocitys ou des solidarités entre les espaces urbains et les territoires ruraux basés sur la mise à disposition gratuite des ressources naturelles. Par exemple, la ressource en eau qui provient des territoires alpins et alimente les grandes métropoles pourrait justifier des financements particuliers ou des « accords de coopération » pour l'attractivité de ces territoires (appui au développement du tourisme local ou de services délocalisables, appui à l'installation de nouvelles activités...).

#### Principales propositions

- . Stopper l'artificialisation des espaces naturels et des terres agricoles et accompagner la dynamisation du foncier
- . Promouvoir des modes de production agricole plus respectueux de l'environnement,
- . Limiter la production de GES et mettre en œuvre des politiques territoriales d'adaptation aux changements climatiques
- . Valoriser les services écosystémiques via la valorisation des aménités environnementales et la construction de réciprocitys ou de solidarités entre espaces urbains et territoires ruraux

### 3.3. De nouveaux outils et modes de gouvernance pour accompagner les transitions économiques et écologiques dans les zones rurales

Les transitions des espaces ruraux qu'imposent les évolutions en cours et à venir, nécessitent de nouveaux outils et modes de gouvernance au niveau local comme au niveau régional.

- Tout d'abord, comme l'ont souligné les membres de la plateforme, il est important **de préciser ce qu'on entend par « espaces ruraux »**. L'INSEE finalise actuellement une nouvelle méthodologie concernant la définition du rural qui dépasse la référence à l'urbain et dont pourront s'inspirer les travaux à venir de la plateforme.
- Il n'existe pas une ruralité mais de multiples ruralités, ce qui implique de **développer des approches territoriales**, basées sur des diagnostics territoriaux. Toutefois, il est important que le maillage existant (PNR, Groupe d'Action Locale...) soit inclusif et intègre les zones interstitielles.
- Une des particularités des réflexions sur l'avenir des espaces ruraux de la plateforme SHERPA, est leur contribution aux travaux de la Région Provence Alpes Côte d'Azur sur la ruralité, notamment dans le cadre des négociations en cours sur le FEADER et le FEDER-FSE 2021-2027 et l'élaboration

des programmes européens (Programme Régional d'Intervention du FEADER 2021-2027, dont LEADER, programme opérationnel FEDER/FSE+/Massif des Alpes 2021-2027)

- S'il n'existe pas de dispositif régional spécifiquement dédié aux territoires ruraux, de nombreuses stratégies, programmes d'actions et financements, européens, nationaux ou régionaux concernent les espaces ruraux. Cependant, le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) adopté le 26 Juin 2019 qui porte la stratégie régionale d'aménagement du territoire (à horizon 2030-2050), joue un rôle d'ensemblier à la fois pour les stratégies de l'institution régionale et pour celles des autres collectivités couvrant le territoire régional. Il est ainsi opposable aux documents infrarégionaux (Plans de mobilité, Chartes des Parcs naturels régionaux, Plans climat-air-énergie territoriaux, Schémas de cohérence territoriale ou cartes communales, Plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux ou documents tenant lieu de PLU). Toute stratégie régionale en faveur des territoires ruraux s'inscrira donc dans ce cadre et devrait en premier lieu favoriser une plus grande cohérence des différents programmes et outils mobilisables, pour plus d'efficacité et d'efficience. Il s'agit notamment : du Contrat de Plan Etat-Région 2021-27 dont un des volets sera dédié aux territoires ruraux ; du Contrat de plan interrégional Massif des Alpes ; des Contrats Régionaux d'Equilibre Territorial (CRET), du fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT) ; du Plan climat régional « une COP d'avance » ou encore du Plan régional de relance pour l'après Covid-19. Ajoutons également les stratégies ou plans sectoriels régionaux (Stratégie commune d'aménagement numérique du territoire, Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation des Entreprises, Schéma Régional de Développement Touristique 2017-2022).
- **Au niveau national, l'Agenda rural est le cadre pertinent.** Il constitue le plan d'action en faveur des territoires ruraux, qui lui-même s'inscrit dans la démarche de l'Agenda rural européen. Les contrats de ruralité sont l'outil permettant de coordonner et structurer des politiques publiques dans les territoires ruraux. Enfin, comme évoqué précédemment, les programmes européens (FEADER et FEDER), dont la Région Provence Alpes Côte d'Azur est autorité de gestion, constituent des instruments également structurants pour les territoires ruraux.
- Etant donné la multiplicité des structures et des outils d'appui, **une cartographie semble indispensable** en particulier pour les acteurs des territoires ruraux et en premier lieu les maires ruraux. Il faut également veiller à travers le SRADDET à la cohérence et à la complémentarité des différentes stratégies et des instruments disponibles, y compris nationaux et européens.
- Comme évoqué plus haut, une approche territoriale doit être privilégiée afin de répondre aux mieux aux questionnements posés. Si l'échelon le premier échelon pertinent est la commune, **cette approche doit être flexible et à géométrie variable suivant les besoins: une approche en termes de bassin ou d'intercommunalité fait sens si l'on réfléchit à un meilleur accès aux services de proximité par exemple.** Par ailleurs, le développement des petites centralités peut aussi permettre de ne plus seulement favoriser les grandes intercommunalités et les grands projets et ainsi renforcer le maillage territorial.
- Pour mieux répondre aux besoins et attentes des territoires ruraux, l'appui aux territoires ruraux doit évoluer :
  - L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets doivent être les plus inclusifs possibles et rassembler l'ensemble des parties prenantes, afin de favoriser les propositions de projets provenant des territoires eux-mêmes. **La participation active citoyenne au devenir des territoires doit dépasser la consultation et être un objectif central d'une approche territoriale renouvelée.**
  - Pour permettre l'émergence de ces projets, il est indispensable de mettre à disposition des communes, mais aussi des autres acteurs locaux (structures associatives, collectifs citoyens, agences de développement ...) **et de mutualiser des appuis en matière d'ingénierie territoriale** (par exemple via des espaces territoriaux ou la mutualisation de moyens entre

intercommunalités) pour monter, mettre en œuvre et suivre les projets et répondre aux appels à proposition. Des financements spécifiques devraient être prévus pour favoriser ces appuis. Ce devrait un des principaux chantiers de l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui assure d'abord un rôle de « fabrique à projets » pour permettre aux collectivités de mener à bien leurs projets, en mutualisant les compétences des agences départementales d'ingénierie publiques, de la région ou encore des structures d'appui indépendantes.

- Il est également nécessaire de repenser les outils de financements disponibles, y compris dans le cadre du FEDER et du FEADER :
  - **Les procédures administrative et financières notamment des projets européens devraient être simplifiées.** Elles excluent de facto de nombreux acteurs de développement rural et sont source de complexité.
  - **Des outils de financement de moyen terme concernant un changement d'échelle ou l'essaimage de projets qui ont montré leur pertinence doivent être développés,** afin de passer de « petits projets innovants » à des projets structurants. Les financements de coopération sont aujourd'hui trop lourds et trop complexes pour répondre à ce besoin.
  - **Les financements existants doivent intégrer des lignes budgétaires pour le fonctionnement, mais aussi l'animation, la formation et les actions d'information et de pédagogie.**
  - Il faut **inventer des outils de financement adaptés aux projets hybrides qui prennent en compte l'utilité sociale** de ces projets généralement mal ou pas rémunérée.
  - En tirant les leçons de LEADER, les financements dans le cadre du prochain FEADER et du prochain FEDER, doivent **accorder une place plus importante au droit à l'expérimentation et à l'innovation (y compris de continuité),** afin de promouvoir les réflexions prospectives sur les territoires ruraux de demain.

## Annexe 1 – Liste des participants à la plateforme et des autres parties prenantes externes

### Membres de la Plateforme Région Provence Alpes Côte d'Azur

- **CIHEAM**
  - Jean-Pierre ROLLAND : animateur
  - Samuel FERET : Coordinateur
  - Tristan BERCHOUX
  - Mélanie RESQUIER DESJARDINS
- **Réseau Rural – Région Sud**
  - Christelle CASO
  - Thomas DJIAN
- **Chercheurs**
  - Maud HIRCZAK : Maître de conférences, Aix-Marseille Université, LEST CNRS UMR 7317
  - Lucie BRUIS : Doctorante en sociologie, Aix-Marseille Université, Laboratoire Population Environnement Développement
  - Stéphane BELLON : Ingénieur de recherche agro, INRAE - Avignon
  - Mathieu LEBORGNE : Sociologue, consultant, enseignant, Docteur ès sciences sociales EHESS
- **Représentants de citoyens ou d'entreprises locales**
  - Sandrine PERCHEVAL : Responsable projets, ADRETS, Centre d'études et de ressources pour le développement des services au public dans les Alpes et dans les territoires ruraux
  - Bastien GIRAUD : Directeur, Fédération Nationale des Bistrots de pays
  - Marie-Paule CHAUVET : Productrice agricole, membre du comité de programmation Leader Pays d'Arles
- **Représentants des décideurs politiques**
  - Eric BLOT : Directeur du Parc naturel des Alpilles
  - Sophie CROQUETTE : Chef de Projet, Pôle d'équilibre territorial et rural du pays d'Arles
  - Julien MATELLINI : Directeur de l'Agence de développement Alpes de Hautes Provence
  - Géraldine Pollet : Directrice de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Eau Région Sud

### Parties prenantes externes

Par ailleurs, nous avons contacté d'autres parties prenantes externes pour participer aux travaux de la plateforme. Celles qui ont répondu (notamment l'INSEE, le GREC-Sud, la DRAAF et la Région Sud) ont émis un avis très positif sur le projet SHERPA et ont accepté d'y participer activement. Nous les avons rencontrées ou avons eu avec elles des entretiens téléphoniques ou en visio-conférence :

- Alexandre GAUTHIER : Directeur adjoint, Institut national de la statistique et des études économiques Provence Alpes Côte d'Azur (INSEE PACA)

- Philippe ROSSELO et Julie GATTACCECA : Groupement de recherches et d'experts sur le climat (GREC-Sud)
- Nadine JOURDAN : Cheffe du Service Régional de l'Information Statistique et Economique (SRISE), Direction régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Provence Alpes Côte d'Azur (DRAAF PACA)
- **Région Sud**
  - Celia PASQUETTI : Chargée de mission installation, outils financiers et PAC 2020, Service agriculture et Forêt
  - Isabelle POMPIDOU : Chargée de mission Développement rural et Leader, Service FEADER
  - Boris Courant : Chargé de projets LEADER et PNR, Service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux
  - Sandrine ANDREANI : Chargée de projets LEADER et PNR, Service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux
  - Florence CICALINI : Cheffe de Service Adjointe, Service Coordination des programmes régionaux
  - Claude HOLYST : Directeur délégué, Direction Générale Aménagement du Territoire et Développement Durable
  - Barbara COTTAIS : Cheffe de Service, Service Coordination des programmes régionaux
  - Agnès VERDEAU : Chargée d'études, Service Connaissance Territoriale et Information Géographique
  - Christine LOUSSERT : Chargée de mission, Service Coopération Européenne



## Annexe 2 - Bibliographie

### Une région fortement urbanisée et une artificialisation croissante des terres

- INSEE, Une consommation foncière deux fois plus rapide que l'évolution démographique, INSEE Analyses, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°40 Novembre 2016
- INSEE, Portrait de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, INSEE Etudes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Juillet 2012
- INSEE, Atlas régional, Provence-Alpes-Côte d'Azur parmi les nouvelles régions françaises, INSEE Dossier, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°4 Juin, 2016
- Réseau rural, [reseau-rural.maregionsud.fr/chantiers/projet-alimentaire-territorial/enjeux-agricoles/](http://reseau-rural.maregionsud.fr/chantiers/projet-alimentaire-territorial/enjeux-agricoles/reseau-rural.maregionsud.fr/chantiers/projet-alimentaire-territorial/enjeux-agricoles/)

### Ralentissement démographique et vieillissement de la population

- INSEE, Faible croissance démographiques dans les communes densément peuplées, INSEE Flash, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°60, Décembre 2019
- INSEE, Populations légales Populations légales : Faible croissance démographique dans les communes densément peuplées, INSEE Flash, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°60 Décembre 2019
- INSEE, Les jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur : quand la vie adulte se fait attendre, INSEE Analyse, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°76, Octobre 2019
- INSEE, Vieillesse de la population, perte d'autonomie et dépendance à l'horizon 2030 en Vaucluse, INSEE Dossier, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°10, Octobre 2019
- INSEE La progression démographique ralentit dans les couronnes périurbaines, INSEE Flash, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°48, Janvier 2019
- INSEE, Populations légales : 5 021 928 habitants en Provence-Alpes-Côte d'Azur au 1<sup>er</sup> janvier 2016, INSEE Flash, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°47, Décembre 2018
- INSEE, Perte d'autonomie des seniors à domicile : plus fréquente en Provence-Alpes-Côte d'Azur, INSEE Flash, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°41, Juin 2018
- Région Sud, Vieillesse de la population et territoire en Provence-Alpes-Côte d'Azur: quelles interactions ?, Connaissances du territoire, janvier 2018
- DREAL Provence Alpes Côte d'Azur, les dynamiques démographiques, Fiche 1.1 , Atlas régional de l'habitat, 2018

### Gestion des espaces naturels et changement climatique

- GREC-Sud, Les effets du changement climatique sur l'agriculture et la forêt en Provence-Alpes-Côte d'Azur, novembre 2016
- GREC-Sud, Climat et changement climatique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mai 2016
- GREC-Sud, Provence Alpes Côte d'Azur, une région face au changement climatique, novembre 2015
- GREC-Sud, Provence Alpes Côte d'Azur, une région face au changement climatique, juin 2015
- <http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/climatd>
- INSEE, Atlas régional Provence-Alpes-Côte d'Azur parmi les nouvelles régions françaises, INSEE Dossier Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°4 juin 2016

### Les principales tendances de l'économie de la région Sud

- Frezel J, Lazzeri Y, Merle V, Les Systèmes alimentaires territorialisés en Méditerranée, Journal Resolis 12, juillet 2016
- <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Emploi,138>
- <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Les-installations-d-exploitants>

- <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Les-installations-d-exploitants>
- <https://lest.fr/fr/articles/2020/04/covid-19-et-main-doeuvre-etrangere-deux-articles-avec-frederic-decosse>
- <https://reseau rural.maregionsud.fr/chantiers/projet-alimentaire-territorial/enjeux-agricoles/1> : ONAB, L'agriculture biologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Edition 2019
- <https://reseau rural.maregionsud.fr/chantiers/projet-alimentaire-territorial/>
- INSEE, Atlas Régional, Provence Alpes Côte d'Azur parmi les nouvelles régions françaises, INSEE Dossier n°4, juin 2016
- INSEE, L'économie du tourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur, INSEE Dossier Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°8, juin 2018
- L'agriculture, l'agro-alimentaire et la forêt dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Agreste ; Provence-Alpes-Côte d'Azur, Décembre 2019
- ZAP Tourisme, Suivi de l'activité touristique 2018/19
- Plan de croissance de développement de l'économie touristique, Plan de croissance de l'économie touristique, Schéma Régional de Développement Touristique 2017-2022, Région Sud

### Accès aux services

- INSEE, Une région bien équipée mais des populations encore isolées, INSEE Etudes Provence-Alpes-Côte d'Azur, n° 8, juin 2011
- INSEE, Equipement et services, Bonne accessibilité dans les communes peu denses grâce au tourisme, INSEE Flash n° 22, janvier 2016
- INSEE, Service à la population : des points d'accès de plus en plus nombreux, INSEE Flash, n°43, septembre 2019

### Cohésion sociale et cadre de vie

- INSEE, Provence-Alpes-Côte d'Azur, le cadre de vie, moteur des déménagements, INSEE Analyses, n°36, octobre 2016
- INSEE, Provence-Alpes-Côte d'Azur, des territoires ruraux peu peuplés mais dynamiques , INSEE Analyses, n°22 septembre 2015

### Digitalisation

- Région Provence Alpes-Côte d'Azur, Stratégie commune d'aménagement numérique du territoire, mai 2018
- ADRETS, Smart Village, janvier 2020

### Documents généraux

- CESE, L'économie de proximité : une réponse aux défis majeurs de la société française, 2010
- Fiori S & Magnaghi A, « Les territoires du commun. Entretien avec Alberto Magnaghi », Métropolitiques, 10 mai 2018. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-territoiresdu-commun.html>.
- OCDE, Synthèse sur le changement d'échelle et l'impact des entreprises sociales, 2016
- Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), Région Sud, Octobre 2019
- Programme Opérationnel FEDER-FSE, Provence Alpes Côte d'Azur 2014-2020
- <https://www.reseau rural.fr/le-fonds-europeen-agricole-pour-le-developpement-rural-en-france/les-20-fiches-mesures-du-feader>
- <https://reseau rural.maregionsud.fr/chantiers/projet-alimentaire-territorial/le-reseau-des-pat-en-region-sud/>



